



FUGA
Formation

CONTACTS

FUGA FORMATION
29 rue de Poulainville
80 000 Amiens
Tel : 03 60 62 01 80
contact@fugaformation.fr

INFORMATIONS

Public : Tout public

Pré-requis : Aucun

Nombre de participants :
Selon vos besoins

Durée : Selon la superficie du
batiment

Lieu : Directement sur site

Delais d'accès : 7 jours
minumum

**Modalité et méthodes
pédagogiques** :

- ✓ Audit documentaire
- ✓ Visite du site
- ✓ Rapport de visite
- ✓ Accompagnement pour
la mise aux normes

Modalité d'encadrement :
Intervenant spécialisé

Modalité suivi stagiaire :
Questionnaire contrôle
qualité

PRÉPARATION À LA VISITE DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ DES ERP



PRÉVENTION

Objectif de la formation

La commission de sécurité des ERP est une instance dont le rôle est de s'assurer de la conformité des installations en matière de protection contre l'incendie et les risques de panique dans les établissements recevant du public. La préparation au passage de cette commission a pour objet d'informer l'exploitant des exigences réglementaires auxquelles il est soumis et d'instituer une démarche de coopération à vertu pédagogique pour obtenir un Avis Favorable de la commission de sécurité. L'avis favorable de la commission de sécurité des ERP est indispensable pour obtenir ensuite l'autorisation municipale ou préfectorale d'ouverture du site.

Objectif de la formation

Conseiller

- ✓ Tenue du registre de sécurité
- ✓ Gestion des rapports et contrats liés aux vérifications des installations techniques
- ✓ Les différentes étapes et points clés d'une VPR
- ✓ Visite du site
- ✓ Analyse et gestion des prescriptions émises lors du précédent passage de la commission de sécurité



FUGA
Formation

INFORMATIONS

Responsables pédagogiques :

Mme Henderson / Mr Offret

Parking gratuit

Salle de restauration

Commerces à proximité du centre de formation

Accessibilité PMR :



TARIF

Nous consulter

Rapport de visite

- ✓ Rapport indiquant les actions correctives à mener
- ✓ Maitrise du risque incendie / évacuation en cours d'exploitation

Suggérer

- ✓ Niveau de formation du personnel désigné
- ✓ Gestion d'un plan de formation du personnel
- ✓ Organisation stratégique spécifique à votre établissement relative aux procédures à mettre en œuvre en cas d'incendie (du départ d'un sinistre à l'arrivée des Secours)

PRÉVENTION